

**OPTION ELECTRICITE 3 – 4 PE**

**DEGRE** 2<sup>ème</sup> degré Professionnel

**CONDITIONS D'ACCES** La 3<sup>ème</sup> Professionnelle est accessible aux élèves réguliers qui ont obtenu la réussite du 1er degré ou qui sont orientés par le conseil de classe vers une 3e année de l'enseignement secondaire dans les formes et sections définies par celui-ci, dont la forme professionnelle.

<b>GRILLE HORAIRE</b>	<b>Formation commune</b>	en 3 <sup>ème</sup>	en 4 <sup>ème</sup>
	Education physique	2	2
Français	4	4	
Mathématiques	2	2	
Formation scientifique	2	2	
Religion catholique	2	2	
Formation historique et géographique	2	2	
Anglais	2	-	
<b>Option</b>			
Dessin technique	2	2	
Electricité	2	2	
Technologie	4	2	
Travaux pratiques	12	14	

**OBJECTIFS DE LA FORMATION** Cette option prépare principalement les élèves au 3<sup>ème</sup> degré « Electricien installateur - monteur », elle vise à asseoir les compétences de base de l'électricité.  
Les travaux pratiques sont en relation étroite avec les apprentissages développés en dessin, en électricité et en technologie.  
L'apprentissage met également l'accent sur l'appropriation des règles d'hygiène et de sécurité.

**SUITE LOGIQUE A CARDIJN-LORRAINE** Electricien installateur industriel

**OPTION ORGANISEE A** Arlon.